

Image not found or type unknown



## augmentation pension alimentaire

Par **lauriane89**, le **19/03/2010** à **09:58**

Bonjour,

Divorcée depuis 3 ans , le pere de mes enfants ne veut pas payer l'augmentation de la pension , la revalorisation se fait au mois d'avril et cette année on en sera a 18 euros de plus . Il doit 190 euros sur l'année 2009 et le total sur l'année 2010 cela fera 216 euros . Pouvez-vous m'aider pour savoir comment faire ???

Merci